

Conseil d'établissement École secondaire de la Nouvelle-Ère

Procès-verbal du 20 et 26 août 2025 Rencontre en virtuel via Teams

Étaient présents :

Membres parents

Audrey Proulx
Normand Robert
Suzette Bernard
Jacque Pilote

Membres du personnel de l'école

Viky Ouimet	Enseignante
Élodie Bleyaert	Enseignante
Michaël Girard	Enseignant

Direction

Mylène Mercier	Directrice
----------------	------------

Membre communauté

Aucun

Membres élèves

Aucun

Étaient absents :

Caroline Murray	Membre communauté
Roland Simpore	Enseignant
François Bélanger	Technicien en loisirs
André Babin	Parent
Solange Fagbohoun	Parent
Natasha Dénommée	Parent

Membres du public :

1. Présences et vérification du quorum

Mme Proulx ouvre la séance à 18 h et confirme la présence du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le seul point à l'ordre du jour est le frais de 300 \$ à charger aux parents pour les projets pédagogiques particuliers (volets).

Proposé par Jacques Pilote et appuyé par Élodie Bleyaert

3. Travaux du conseil

3.1. Frais de 300 \$ - Projets pédagogiques particuliers

-Les membres se sont rencontrés les 20 et 26 août afin de discuter de la possibilité de charger des frais de 300 \$ par élève afin de bénéficier d'une subvention du ministère de l'Éducation pour les projets pédagogiques particuliers (les volets arts, sports et création numérique). Nous avons fait deux rencontres à ce sujet afin que Mme Mercier puisse consulter le Centre de services pour avoir certaines précisions afin de mieux orienter notre choix.

-Nous avons eu des échanges très constructifs sur les enjeux liés à cette subvention, entre autres, le fait que nous n'ayons pas l'assurance que les parents seraient en mesure de se faire rembourser le montant total, car le montant alloué par école dépendait du nombre d'écoles inscrites à ce programme et que nous allions avoir ce montant seulement en cours d'année.

-De plus, les membres du conseil ont discuté sur le fait que les parents n'avaient pas été avisés de se possible frais lorsqu'ils ont fait le choix de cours au printemps dernier et jugeaient injuste de maintenant annoncer que ce choix de cours soit lié à un frais.

-Finalement, il y avait un questionnement à savoir si notre école était même en mesure de pouvoir charger ce frais selon le descriptif des critères de la subvention.

Après de longues discussions il a été décidé de ne pas charger le frais pour l'année 2025-2026. Si la subvention est disponible à nouveau l'an prochain les membres du CÉ pourront en discuter et décider si le frais sera inclus avant la période de réinscription afin de permettre aux parents de faire un choix éclairé.

Proposé par Jacque Pilote et appuyé par Suzette Bernard

4. Levée de l'assemblée à 19 h 30.

Proposé par Audrey Proulx et appuyé par Viky Ouimet

5. Prochaine rencontre

AGA septembre 2025

Audrey Proulx
Présidente

Mylène Mercier
Directrice